

Compte rendu du CHSCT du mardi 12 octobre

1) Fonctionnement du CHSCT

Le prochain CHSCT aura lieu le mardi 25 janvier 2022.

Un Groupe de Travail le mardi 9 novembre sur le plan de prévention.

Dates éventuelles : Visite PIAL 23 ou 30/11 et CR de visite du PIAL : 7 ou 14/12

2) Situation sanitaire

A ce jour, aucune classe de fermée. En cumulé 215 cas positifs dont 14 personnels (N'y en a plus depuis le 22 septembre). Une dominance de cas positifs dans le bressuirais et le niortais.

La contamination se produit dans le milieu familial.

Environ 900 tests ont été effectués depuis début septembre. Ils ont été ciblés en fonction de cas positifs déclarés.

La FSU fait remarquer que les autres départements ont dû faire beaucoup mieux pour arriver aux objectifs de 600 000 tests par semaine déclarés par le Ministre dans les médias.

Les objectifs de vaccination fixés par l'ARS de 3000 élèves se sont avérés faux. Il y a eu 980 1^{ère} injection.

3) Conditions de travail des personnels dans le cadre du PIAL

L'administration déclare que les 22 PIALS ont été découpés pour obtenir un nombre homogène d'AESH. Un pilote est nommé en général un Chef d'établissement. Un coordonnateur pédagogique touche une IMP pour un effectif de plus de 20 AESH, sinon 1/2 IMP. Une réflexion est en cours au rectorat sur une revalorisation de l'IMP. Il y a 670 AESH pour 490 etp.

Le coordonnateur AESH voit sa quotité augmentée à 0,80 etp : soit 12 h consacrées à la coordination. Il reste 3 à 4 PIAL sans coordonnateur pédagogique.

La FSU fait remarquer que les AESH sont **des personnels précaires avec des petits salaires**, et l'augmentation du périmètre des PIAL induit des frais supplémentaires avec un Prix de carburant en augmentation.

La FSU demande qu'un rappel soit fait sur les missions de chacun dans le cadre du PIAL notamment sur le fait que le coordonnateur AESH n'est pas un supérieur hiérarchique. La FSU souhaite des lettres de cadrage.

L'administration précise que tous les AESH ont la possibilité de rencontrer le pilote du PIAL en cas de difficultés. La DSDEN fixe le nombre d'AESH par PIAL, mais le Pilote gère les affectations au sein du PIAL.

La FSU indique qu'il y a 22 manières de travailler, cela crée des injustices et de grandes disparités de fonctionnement. L'accompagnement des élèves en situation de handicap en est affecté. Les AESH ont le sentiment « d'être baladé ». Les AESH n'ont pas de recours concernant leur affectation par le pilote : la FSU demande une procédure.

L'administration indique une augmentation du nombre de notifications 20%. Actuellement il manque des AESH. Il y a très peu d'arrêts de l'accompagnement pendant la scolarité. Le DASEN a fixé la priorité aux notifications individuelles, puis collectives, puis mutualisées.

La FSU fait remarquer que le manque d'AESH accentue les déplacements.

4) Situation au collège de La Mothe Saint Heray

LA FSU rappelle que de nombreux RSST ont été émis par les personnels à la fin de l'année scolaire 2020-2021. La cheffe d'établissement dans sa réponse s'est engagée à des changements.

L'administration indique qu'elle n'a pas connaissance de nouveaux éléments, mais qu'un prochain contact sera pris avec la CE avant les congés d'automne.

Les représentants des personnels font remarquer que plusieurs difficultés subsistent : relation avec la mairie, relation avec les parents (les dates de rentrée scolaire étaient erronées, intervention concernant l'élections de parents au CA ...) . De nombreux départs d'élèves vers le collège privé de Saint Maixent. Tension stress autour de l'autoévaluation ...

5) Situation au collège Supervielle

La FSU signale que la situation s'améliore, mais que la gestion d'un collège avec 2 cheffes d'établissement est problématique. Il y a encore beaucoup de violence dans le collège, une fuite d'élèves vers le collège privé. Le manque de salle est notable, alors que le collège est neuf. Il y a toujours un manque d'AED et des élèves sans professeur. Le Turn Over des professeurs est aussi à noter.

L'administration précise que des contacts sont pris avec le département et la situation de gestion est suivie attentivement.

6) Bilan sur les fiches RSST

La FSU indique que les problématiques RPS, Agression Verbales et Physiques constituent la majorité des signalements (37 sur 42 depuis le début de l'année scolaire). La FSU souhaite un changement sur la qualité de certaines réponses RSST, en effet répondre par une question ne constitue pas une prise en compte de la problématique soulevée par le signalement RSST. Les collègues ont encore des difficultés d'écrire dans le RSST dues à une grande fatigue avec des journées harassantes.

L'administration indique que le RSST est une vraie opportunité.

7) Situation de la médecine de prévention

La FSU dénonce l'absence de recrutement de médecin, le palliatif de la télémédecine ne peut résoudre toutes les problématiques des personnels.

8) Thématiques des visites du CHSCT

Une visite du PIAL 5 sera organisée pour le mois de Novembre.

Une visite du collège de la Mothe Saint Héray sera organisée pour le printemps.

9) Questions diverses

Lycée de Bressuire :

L'administration indique qu'elle n'a pas d'éléments sur l'enquête administrative au Lycée de Bressuire.

Les Personnels sont en attente de résultats dans le service de gestion.

L'école de Thénezay :

Les représentants des personnels rappellent que le signalement RSST émis par le directeur décrit une multitude de dysfonctionnements : fusion des écoles suite à un problème majeur sur la structure du bâtiment de la maternelle ; Déménagements de salles avec une réduction de la surface consacrée à l'enseignement ; Sous effectifs dans l'encadrement... Les représentants des personnels demandent que des décisions soient prises face à cette très forte dégradation des conditions de travail.

L'école de Fenioux :

Les représentants des personnels alertent l'administration sur la situation des deux enseignantes. Effectif de classe surchargé en quadruple niveaux avec des élèves en notification MPDH ; difficultés de relation avec la Mairie et certains parents ...

Les représentants des personnels demandent donc à l'administration une prise en compte du RSST.